COMPTE-RENDU DU COMITE DE BASSIN VIENNE ET CHARENTE

DU 21 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un novembre juin, le Comité de Bassin Vienne Charentes du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Frankie ANGEBAULT.

Convocation faite le 13 novembre 2024

Présents titulaires (3) :
- Monsieur ANGEBAULT Frankie pour La Communauté Urbaine du Grand Poitiers
- Monsieur MATTARD Hindeley pour la Communauté d'agglomération de Grand Châtellerault
- Monsieur DELHOUME Philippe pour la Communauté d'agglomération de Saintes
- Monsieur GERMANEAU Michel pour la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême

Présents suppléants (2) :
- Monsieur ALIX Matthieu pour la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême
- Madame ROY Nicole pour la Communauté d'agglomération du Grand Cognac

Absents excusés (8) :
- Madame AUBERT Sylvie pour la Communauté Urbaine du Grand Poitiers
- Monsieur BAUDIN Claude pour la Communauté d'agglomération Royan Atlantique
- Madame BELLE Pascale pour la Communauté d'agglomération du Grand Cognac
- Monsieur DUSSOUL Jean-Jacques pour la Communauté de communes Haut Poitou
- Monsieur EMON Jacky pour la Région Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur LEJEUNE Etienne pour la Région Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur MARTIAL Jean-Luc pour la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême

Participants :
Madame FEINTRONIE Fleur, pour la Communauté de Communes Vallées du Clain
Monsieur BENETEAU Charles Adrien, pour le Grand Angoulême
Madame MANDEIX Stéphanie, pour le Grand Angoulême
Madame RASSAT Graziela, pour La Rochefoucauld Porte du Périgord
Monsieur HEBRAS Nathanael,
Madame LOUIS Noémie
Madame MANDEC Stéphanie ,
Monsieur CARLESSO Matthieu
Monsieur GUIRAL Gilles,
Monsieur PAIN Gabriel, Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Jérôme KRAVETZ pour Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Madame SCHOENDORFF Joana, pour Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Monsieur Aurélien EVRARD pour Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Monsieur Pierre GARNIER pour Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Monsieur Loïc NAULEAU pour Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Madame Mathilde HEROUIN pour Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Madame RIMBOUX Sophie pour Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Madame BRUTAILS Adryana pour Nouvelle-Aquitaine Mobilités

1. Cars express

Présentation de la démarche

- **Exploitation** : Corridors optimisés pour des temps de parcours rapides et réguliers, essentiels pour les trajets domicile-travail.
- **Matériel roulant** : Véhicules confortables (sièges, Wi-Fi, prises) pour des trajets agréables et productifs.
- **Intermodalité** : Aménagements pour faciliter l'accès (parkings relais, équipements vélos, continuités piétonnes).

Rappel de la méthodologie :

- **Phase 1** : Recueil des données, élaboration et évaluation multicritère des scénarios.
- **Phase 2** : Détail des aménagements (points d'arrêt, rabattements, pôles d'échange).

Processus de concertation :

- Approche itérative incluant ateliers, comités techniques et comités de pilotage.
- Prise en compte des besoins territoriaux et validation progressive des propositions.
- Gestion des aménagements et maîtrise des coûts d'exploitation.

Benchmark et retours d'expérience :

- Exemple de la ligne 33 (Chauvigny-Poitiers) : collaboration efficace pour répondre aux besoins locaux, notamment des horaires adaptés aux travailleurs.

Soutenabilité financière :

- Les coûts d'exploitation dépendront du niveau de service souhaité(fréquence, matériel roulant, etc.)

➔ **RV est pris pour le début de l'année 2025, pour convenir avec Grand Poitiers, le SCOT et la CDC du Poitou de la date de lancement et du format du premier comité de pilotage.**

2. Point d'information covoiturage

Lignes de Covoiturage

Nouvelle-Aquitaine Mobilité travaille actuellement sur des corridors de covoiturage, avec quatre typologies : dynamique, planifiée, express, et ligne de covoiturage.

À Angoulême, une expérimentation est en cours pour optimiser les solutions de mobilité, avec un accent sur la complémentarité des offres pour les usagers ; La ligne Dignac-Angoulême pourrait être déployée rapidement avec des panneaux (coût estimé : 54 000 €). L'objectif de Grand Angouleme est un lancement de la ligne à la rentrée de septembre 2025.

Il est également évoqué la nécessité de cibler des axes non desservis par les transports en commun, où le covoiturage de ligne pourrait être plus pertinent. Des efforts sont en cours pour collaborer avec les entreprises et valoriser les solutions locales.

Application Covoit modalis

Rappel est fait de l'application développée pour les membres de Nouvelle-Aquitaine Mobilité (NAM) avec les dernières évolutions :

- **Depuis septembre 2024 :**

- Paiement en ligne
- Incitatifs en cours d'intégration pour offrir des aides financières aux usagers via Covoit Modalis.
- Comptes uniques : Un travail est en cours pour intégrer Covoit'Modalis à Modalis afin de simplifier l'expérience utilisateur.
- Statistiques : Croissance continue des utilisateurs et des communautés (>100 en un an.

- **Retours des territoires :**

- **Grand Poitiers et Grand Châtellerault** : En attente des incitatifs pour promouvoir pleinement Covoit Modalis, déjà conventionnés avec d'autres plateformes.
- **Angoulême** : Promotion active de la plateforme, avec un besoin d'accélération sur l'intégration des incitatifs pour encourager davantage le covoiturage.

- **Perspectives :**

L'ajout d'incitations est prioritaire, mais dépendait de la mise en place du paiement en ligne.

3. Présentation de l'application TAD Modalis

Présentation de l'application et le service TAD Modalis qui permet aux collectivités de gérer le transport à la demande (TAD) avec optimisation des itinéraires, la mutualisation des services et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le projet repose sur une standardisation des services et une homogénéité des interfaces pour simplifier le parcours client. L'objectif est de centraliser les comptes utilisateurs via un système unifié, le *MAS Modalis*.

Cela implique que tous les outils et applications déployés, comme ceux développés par PADAM, utilisent un seul et unique compte client.

Fonctionnalités principales :

- Gestion complète du réseau TAD, de l'exploitation à l'interface utilisateur (site web et application).
- Intégration possible dans des sites existants via des widgets.

- Outils d'optimisation pour itinéraires, flotte et services (transport à la demande et mobilité réduite).
- Aide à la planification et à la conduite avec un module GPS.
- Algorithme pour éviter la concurrence entre TAD et transport collectif.

Dès mars 2025, un utilisateur ayant un compte sur un des applicatifs MODALIS pourra accéder à l'ensemble des services associés, garantissant ainsi une expérience fluide et cohérente.

Pour les collectivités ayant déjà leur propre exploitants et leurs outils dédiés, NAM propose de mettre en place un groupe de travail dédié afin de partager ces retours, mutualiser les coûts et optimiser l'utilisation du logiciel pour l'ensemble des acteurs concernés.

La mise en place est rapide, comme le montre l'exemple de Val de Garonne, avec des groupes de travail réguliers pour assurer le bon déroulement du projet et le partage des avancées.

Pour bénéficier de ces services, les communautés de communes doivent adhérer à NAM lorsqu'elles ont pris la compétence mobilité**.** Celles qui ne l'ont pas encore fait peuvent s'appuyer sur la région à travers les contrats opérationnels de mobilité**.**

NAM vise à mutualiser les coûts et les outils pour offrir un service optimisé à moindre coût tout en respectant l'identité locale des réseaux de transport.

Modèle économique :

- NAM finance une partie collective (base logicielle, application).
- Les membres payaient un coût initial et des licences par véhicule (avec dégressivité selon le volume).

Cet outil est adaptable selon les besoins locaux, en complément ou en remplacement des outils existants. Une solution hybride pourrait être envisagée pour harmoniser les offres à l'échelle régionale. La concertation avec les acteurs locaux et régionaux permettra de définir les modalités de cette coopération et d'identifier les opportunités pour simplifier et mutualiser les outils.

Par ailleurs, NAM a constaté que plusieurs réseaux utilisent déjà la solution Padam via leurs exploitants, comme Pau, La Rochelle, ou le Pays Basque.

En réponse à cette situation, NAM prévoit de créer un groupe de travail afin de recenser ces réseaux et d'explorer la possibilité de mutualiser l'outil pour réduire les coûts et permettre des négociations centralisées avec Padam pour bénéficier d'économies d'échelle.

Deux actions sont ainsi proposées :

- ➔ Les réseaux qui ne disposent pas encore de la solution peuvent l'acquérir via NAM.
- ➔ Ceux qui utilisent déjà Padam sont invités à rejoindre le groupe de travail pour évaluer les opportunités de mutualisation.

L'équipe de NAM, se tient à la disposition des collectivités intéressées pour présenter en détail la solution TAD Modalis, par l'organisation de démonstrations et s'inscrire au groupe de travail.

Contact : Sophie Rimbaud pour toute question complémentaire.

Par ailleurs NAM a pris note de l'intérêt croissant des réseaux pour une approche mutualisée. et prévoit de rencontrer rapidement Padam pour évaluer les coûts et identifier un modèle qui pourrait bénéficier à l'ensemble des membres intéressés, afin d'optimiser les solutions de gestion du TAD.

4. Point d'information Hubs de mobilité et Vélomodalis

Hubs de mobilité

Présentation est faite des avancées sur les hubs de mobilité.

Après les ateliers début novembre, d'autres se tiendront à Angoulême début décembre.

La phase actuelle, appelée « étape 3.2 », se concentre sur les caractéristiques et contraintes du terrain pour donner suite aux positionnements des services validés dans les comités de bassin précédents. Elle aboutira a une synthèse par hub étudié des services proposés.

Vélo Modalis

Lancée à l'été 2023, l'expérimentation Vélo Modalis, soutenue par quatre EPCI urbains (Grand Angoulême, Cognac, Saintes, et Royan), va être pérennisée à partir de janvier 2025.

Grand Angoulême prévoit de déployer un volume de 400 vélos (400 vélos) avec une station par commune (38 au total) pour tester l'usage en zone rurale et connecter les territoires voisins intégrant des vélos en libre-service et privatisables.

Une mutualisation du marché est en cours via la centrale d'achat créée par NAM avec l'acheteur public CATP, et l'opérateur Fifteen.

Grand Cognac prévoit trois stations supplémentaires d'ici 2025-2026 pour renforcer l'offre locale avec l'accompagnement technique de NAM.